



FORMATION ÉVALUER ET VALORISER L'IMPACT DE SA STRUCTURE

Apprendre à mener une démarche d'évaluation d'impact de sa structure et explorer les possibilités de valorisation en fonction de ses enjeux.



> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de cette formation, le/la stagiaire sera capable de :

- Établir les objectifs et les enjeux de sa démarche d'évaluation d'impact
- Formuler les hypothèses d'impact de sa structure
- Mettre en œuvre les étapes de l'évaluation d'impact
- Construire un plan de valorisation adapté à ses enjeux

> PROGRAMME

- Sens, utilité et enjeux d'une évaluation d'impact
- Méthode en 5 étapes pragmatiques pour la mise en œuvre d'une évaluation d'impact
- Cartographie des parties prenantes
- Hypothèses d'impact pour l'ensemble de ses parties prenantes
- Critères et indicateurs pour évaluer
- Collecte de données : choisir et organiser
- Valorisation des résultats : planifier pour répondre à ses enjeux

CODE DE LA FORMATION

COM24-32

LIEU

Lyon
(lieu à préciser)

PUBLIC

Porteur.se de projet, dirigeant.e ou gestionnaire

PRÉREQUIS

Être prêt.e à remettre en question son fonctionnement, être ouvert.e à l'inattendu

DATES & DURÉE

Le 25 après-midi et le 26 mars 2024,
Soit 10h30 (1,5 jours)

INTERVENANTE

Anne-Sophie SIRGUE, Formatrice chez Bardane

TARIFS PAR PERSONNE

Adhérents CRESS : 525€*

Non-adhérents : 600€*

**Tarifs nets de taxes : la CRESS AuRA est exonérée de TVA au titre de la formation professionnelle continue (art. 261.4.4a du CGI).*

Les frais d'hébergement, repas, transport, etc. sont à la charge du participant.

Pour une formation en INTRA dans votre structure, merci de nous contacter.

> MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Questionnaire de pré-positionnement. Ce questionnaire permettra de personnaliser la formation.
- Alternance entre apports théoriques et pédagogie active
- Mobilisation de l'expérience des participants
- Réflexion individuelle, en binômes, en groupe
- Travail sur le cas pratique (structure) de chacun.e

> MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des acquis :
- Production d'une première version d'outils appliqués à sa structure : cartographie des parties prenantes, hypothèses d'impact, carte mentale des critères et indicateurs, plan de collecte des données

> SUIVI APRÈS FORMATION

- Questionnaire de satisfaction



Pour toute personne en situation de handicap, nécessitant une adaptation physique ou pédagogique, merci de contacter notre équipe afin de mettre en place un accompagnement spécifique.

Notre organisme est certifié QUALIOPI, ce qui ouvre droit à une prise en charge des formations, sous conditions d'éligibilité.

Numéro déclaration d'activité :
84630489263

CONTACT ADMINISTRATIF

CRESS Auvergne-Rhône-Alpes
Lucie RANCHIN - 04 78 09 11 97
formation@cress-aura.org

**INSCRIPTION EN LIGNE
CLIQUEZ ICI**



La CRESS Auvergne-Rhône-Alpes est l'organisation qui assure à l'échelle régionale la représentation, la promotion et le développement des associations, fondations, coopératives, mutuelles, sociétés commerciales de l'ESS. Elle est reconnue par la loi sur l'ESS de juillet 2014 (art 6).

Chambre Régionale de L'Économie Sociale et Solidaire d'Auvergne-Rhône-Alpes

Site de Clermont-Ferrand • siège social :
28 boulevard Léon Jouhaux
63100 Clermont-Ferrand

Site de Lyon • siège administratif :
11 rue Auguste Lacroix
69003 Lyon

04 78 09 11 97 - info@cress-aura.org - www.cress-aura.org

Association Loi 1901 - SIRET : 331 408 039 00062

